



L'ASSOCIATION AZAL FRANCE—NIGER

L'Association AZAL Niger est une association de droit nigérien créée par des personnes d'Abalak.



Son Président :
Youssouf Mohamed, 34 ans, nomade jusqu'à l'âge de 12 ans, aujourd'hui expert comptable,

Vice président :

Etienne Lallemand, 72 ans, retraité (Ressources Humaines) ;

Trésorier : Abdoulmomine Mohamed, 36 ans, animateur dans une ONG

Secrétaire : Asmaou Mohamed, 36 ans, mère au foyer

L'association vise le développement économique, social et environnemental de la ville d'Abalak.

Elle souhaite mettre en place, en priorité, un système de gestion des déchets à Abalak, le projet ASSAKATI. Elle assure la maîtrise d'ouvrage du projet et met en place un comité de gestion du projet.

Pour aider AZAL Niger, une association loi 1901, AZAL France-Niger a été créée en 2011.

C'est une association à but non lucratif domiciliée aux Léras, à St Vincent de Barrès (07210). Son objectif est de favoriser le développement économique, social et environnemental des populations de l'Azawagh à travers un appui aux projets locaux de développement.

Son Conseil d'Administration est composé de 9 membres. Il a élu son bureau :



Président :
Etienne Lallemand

Vice président :
Youssouf Mohamed

Trésorier : Pierre Desgrand, 64 ans ancien expert comptable

Secrétaire : Rachida Lallemand, 31 ans conseillère financier.

LE PROJET ASSAKATI

Le projet a pour finalité d'aider la municipalité d'Abalak à améliorer les conditions de vie des habitants à travers l'hygiène et la propreté de la ville, pour un développement économique, social et environnemental durable

La ville d'**Abalak** au centre nord du Niger est le chef-lieu du département du même nom. Carrefour commercial et premier marché de bestiaux, elle compte 16 000 habitants et 20 quartiers.



Pour ce faire, il s'est fixé 4 objectifs :

Concevoir et mettre en place le système de tri, de ramassage et de traitement des déchets, en partenariat avec la municipalité,

Former la population à la gestion des déchets par

une information et une sensibilisation sur leurs nuisances et une formation aux bonnes pratiques,

Réduire et valoriser les déchets, en intervenant aussi bien à la source que dans les activités de la ville,

Transmettre ce dispositif à la municipalité une fois sa mise en place achevée.



LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

Le vendredi 5 juillet 2013, la commune de Saint Vincent de Barrès a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir M. Hamed Billou Mohamed Moctar, maire de la commune urbaine d'Abalak.

A cette occasion, une convention de partenariat pour la mise en place de ce projet a été signée entre la commune d'Abalak, représentée par son maire, l'association Azal France représentée par son Président, Etienne Lallemand et l'association Azal-Niger représentée par son Président, Youssouf Mohamed.

Par cette convention, la Municipalité d'Abalak s'est engagée à fournir gratuitement le terrain d'implantation de la décharge, apporter son aide à la réalisation du projet et en reprendre à son compte le fonctionnement dans 5 ans. L'association AZAL Niger assure la mise en place et le fonctionnement de l'opération (collecte, tri, recyclage, enfouissement, animation et perception d'une taxe de 1,5€ par famille et par mois), et embauche le personnel nécessaire. L'association AZAL France accompagne AZAL Niger au niveau technique et apporte le financement du projet. AZAL France contrôle la bonne utilisation des fonds alloués et l'embauche des personnels.



Robert Cotta, Président de la Communauté de Communes, Marc Bolomey, Vice-Président du Conseil général, Paul Savatier, Maire de Saint Vincent de Barrès, Youssouf Mohamed, Hamed Billou Mohamed Moctar et Etienne Lallemand

LES NOUVELLES DU PROJET

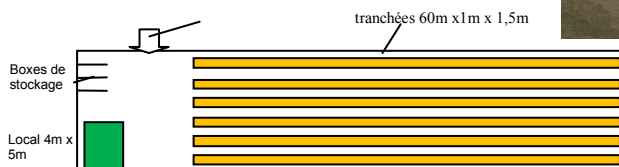
Youssouf Mohamed, après un intermède en France pour ses études d'expert comptable, est reparti s'établir au Niger.

Arrivé à Niamey le 5 septembre dernier, plus proche du terrain, il pourra dorénavant établir les contacts et faire progresser le projet.

En attendant de pouvoir se rendre prochainement au Niger, les membres d'Azal-France établiront des contacts réguliers avec Youssouf grâce aux liaisons informatiques.

Youssouf a pu visiter le terrain mis à disposition par la commune d'Abalak et sur lequel sera implantée la décharge.

Situé à 5 km au nord ouest d'Abalak, ce terrain, relativement plat, sableux/rocailleux, sera aménagé pour permettre le tri, le stockage des déchets valorisables et l'enfouissement des déchets ultimes.



LE FINANCEMENT DU PROJET

Où en est le financement du projet ?

Il nous faut, pour « donner le premier coup de pioche », un peu plus de 23 000 € en investissement, et un peu moins de 10 000 € en fonctionnement, soit 33 000 €.

A ce jour, nous avons reçu :

- des dons de particuliers : 5 700 €,
- des subventions des collectivités locales (mairie de Saint Vincent de Barrès et Communauté de Communes Barrès-Coiron) : 3 100 €.

Il faut ajouter le soutien « logistique » de la BNP pour les impressions et envois de courriers, que nous ne chiffrons pas, mais qui est bien réel.

Il nous manque donc encore 24 200 €.

Nous attendons une décision du Conseil Général de l'Ardèche et nous poursuivons nos démarches auprès des particuliers, des PME, des grands groupes.